

## GEOTEC SAS INDEX EGALITE H/F

ANNÉE 2021

### SYNTHÈSE : Modalité de calcul de l'indicateur par catégorie socioprofessionnelle

#### Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes par catégorie socioprofessionnelle

Il faut saisir les écarts de rémunération en % *avant* application du seuil de pertinence

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus
<b>Ouvriers</b>	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
<b>Employés</b>	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
<b>Techniciens et agents de maîtrise</b>	3.3 %	5.4 %	17.2 %	3.0 %
<b>Ingénieurs et cadres</b>	9.1 %	7 %	7.9 %	37.9 %

#### Résultat final de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Résultat final en % après application du seuil de pertinence à chaque catégorie\*

2,6

Population envers laquelle l'écart est favorable\*

Hommes ▼

Nombre de points obtenus à l'indicateur

37

Employés

Techniciens et agents de maîtrise

-0,9

Ingénieurs et cadres

-4,6

Résultat final en %\*

2,9

Population envers laquelle l'écart est favorable\*

Femmes



Précision du motif de non calculabilité de l'indicateur\*

Nombre de points obtenus à l'indicateur

20

Techniciens et agents de maîtrise

-15,2

Ingénieurs et cadres

-3,6

Résultat final en %\*

8,9

Population envers laquelle l'écart est favorable\*

Femmes



Précision du motif de non calculabilité de l'indicateur\*

Nombre de points obtenus à l'indicateur

15

## augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

L'indicateur est-il calculable ?

- oui  
 non

Résultat final en %\*

100

Précision du motif de non calculabilité de l'indicateur\*

—

▼

Nombre de points obtenus à l'indicateur

15

## Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté\*

2

Sexe des salariés sur-représentés\*

Hommes

▼

Nombre de points obtenus à l'indicateur

5

## Niveau de résultat global

Total des points obtenus

92

Nombre de points maximum pouvant être obtenus

100

Résultat final sur 100 points

92

Date de publication des résultats obtenus\*

01 / 03 / 2022

Avez-vous un site Internet pour publier les résultats obtenus ?

- oui  
 non

Indiquer l'adresse exacte de la page Internet (URL) sur laquelle seront publiés les résultats obtenus\*

<https://www.geotec.fr/fr/carrieres/politique-rh>

Préciser les modalités de communication des résultats obtenus auprès de vos salariés\*

Avez-vous bénéficié, en 2021 et/ou 2022, d'une aide prévue par la loi du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 au titre de la mission « Plan de relance » ?

- oui  
 non